

L'autonégligence se déclare lorsqu'une personne refuse de prendre soin d'elle. Elle est souvent liée au déclin de la santé physique et mentale, à des troubles psychiques comme la démence, la toxicomanie, la dépression ou tout autre trouble psychique important.

---

Parmi les signes d'autonégligence, on retrouve l'incapacité à s'occuper de sa nourriture, ses vêtements, son hygiène personnelle ou ses besoins médicaux. Vous pourrez remarquer d'autres signes, comme la malnutrition, la déshydratation ou des problèmes de santé peu ou mal traités. L'environnement de la personne peut également présenter des signes d'autonégligence. Par exemple, l'accumulation, l'encombrement, un cadre de vie insalubre ou dangereux avec de mauvaises installations électriques, une absence de chauffage, ou de mauvaises canalisations.

---

En tant que tuteur, il est important de rester à l'affût de signes d'autonégligence chez la personne dont vous avez la tutelle, et dans son cadre de vie.